

MANIFESTE DES DEMANDEURS D'ASILE ARMENIENS

Nous sommes Arméniens, demandeurs d'asile en France. Parce que nous venons d'un pays « sûr » pour l'Etat français, nous n'avons pas les mêmes droits que les autres demandeurs d'asile.

Qu'est-ce qu'un « pays sûr » pour l'Etat français ?

Un pays est considéré comme « sûr » selon la loi française « *s'il veille au respect des principes de la liberté, de la démocratie et de l'état de droit ainsi que des droits de l'homme et des libertés fondamentales* ». Actuellement, l'Etat français a défini une liste de 17 « *pays sûrs** » dont les derniers sont la Turquie, l'Arménie et la Serbie. Pourtant, ces pays ne remplissent pas les critères des droits humains posés par les Conventions internationales. **L'établissement de cette liste répond à des logiques niant le besoin de protection des demandeurs d'asile, mais tenant compte d'intérêts économiques ou politiques** : ainsi l'Arménie est traversée par un gazoduc qui alimente l'Europe en gaz venant de la Russie.

Les pays « sûrs » sont toujours choisis parmi les premières nationalités sollicitant l'asile. Les conséquences en sont graves pour les demandeurs d'asile venant de ces pays :

- réduction du délai d'instruction de la demande à 15 jours (réception, étude du dossier, entretien et prise de décision)
- réduction du temps de séjour en France au mépris des garanties fondamentales : malgré le dépôt d'un recours à la Cour nationale du Droit d'Asile, les personnes peuvent être expulsées avant d'avoir reçu la réponse,
- impossibilité d'être hébergé dans un centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA).

Il est évident que ces mesures sont discriminatoires et portent une atteinte grave au droit d'asile.

* **Pays « sûrs » pour l'Etat français** : Arménie - Bénin - Bosnie-Herzégovine - Cap-vert - Croatie - Ghana - Inde - Madagascar - Mali - Macédoine - Maurice - Mongolie - Sénégal - Serbie - Tanzanie - Turquie - Ukraine.

Parce que nous affirmons que l'Arménie n'est pas un pays sûr mais au contraire très dangereux pour toute personne voulant promouvoir la démocratie

Parce que nous affirmons que la France dresse cette liste des pays dits sûrs en fonction d'intérêts géopolitiques et non au regard des Droits de la personne humaine

Nous Arméniens demandeurs d'asile, soutenu par le collectif UCIJ (Uni-es Contre une Immigration Jetable) de Nantes :

- exigeons un accès égal pour tous à la procédure d'asile
- exigeons que la France respecte la Convention de Genève ;
- exigeons la suppression de la liste des pays sûrs

MANIFESTATION

MERCREDI 10 MARS 2010

18h00

**PREFECTURE DE NANTES
(Monument aux morts des 50 otages)**

TEMOIGNAGES

MOI, Vivian, j'ai fui l'Arménie parce que en mars 2008, au moment où je sortais d'une réunion du parti d'opposition auquel j'appartenais, la police est arrivée. Ils ont cassé ma main droite. Ils ont bloqué ma main dans la portière de leur véhicule. Ils m'ont frappé à coups de matraque et j'ai encore des cicatrices sur la tête et sur tout le corps.

MOI, Mariiev Au moment des élections, le 19 février 2008, j'étais membre du parti d'opposition. J'ai vu des faux bulletins de vote dans l'urne et j'ai demandé des explications à un groupe de gens du parti du président. Ils m'ont entraîné dehors, m'ont jeté dans une voiture et emmené hors de la ville. Là, ils m'ont battu, cassé le nez, abîmé les yeux et menacé de s'en prendre à ma famille si je ne me tenais pas tranquille. Alors je suis d'abord parti en Russie.
Quand j'ai essayé de revenir dans mon pays, j'ai été attaqué et frappé en présence de ma femme. Alors j'ai fui vers la France.

MOI Luev, j'ai fui l'Arménie parce que lors du vote du 19 octobre 2008, j'étais désigné comme observateur de la régularité du vote. J'ai vu qu'un groupe voulait mettre de faux bulletins dans l'urne et je les en ai empêchés. Ils m'ont tiré dehors et ils m'ont frappé avec des bouteilles de bière et des battes de baseball. Ils m'ont cassé des côtes.

MOI, Armen En Arménie, j'ai subi le racisme contre ma minorité. La mafia de la police a fermé mon commerce qui portait ombrage au restaurant voisin tenu par un des leurs. Ils m'ont brisé la main et cassé le pied à mon père et ils nous ont chassés de chez nous. Ils n'ont pas été punis de leur forfait.

MANIFESTATION

MERCREDI 10 MARS 2010

18h00

PREFECTURE DE NANTES

(Monument aux morts des 50 otages)